

Fiches de prêt de la Bibliothèque circulante du Cantal.

Numéro d'inventaire : 1978.06408 (1-2)

Auteur(s) : A. Royer

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1963

Description : feuilles dactylographiées agrafées par 2 (une blanche, une rose)

Mesures : hauteur : 140 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Annonce du passage de la bibliothèque circulante dans la commune (17 septembre 1962 et 2 janvier 1963)

Mots-clés : Bibliothèques, centres de documentation

Filière : aucune

Niveau : aucun

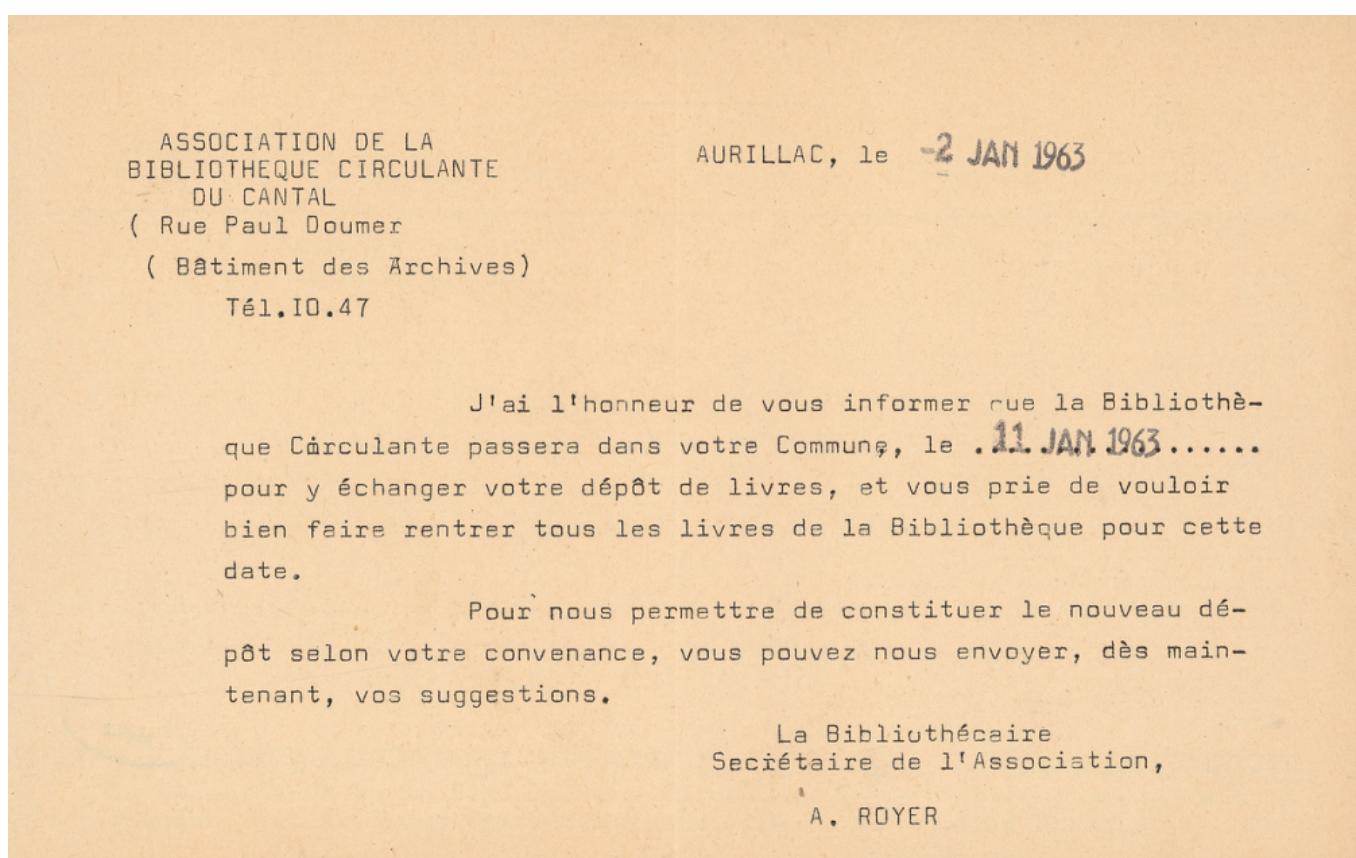
Nom de la commune : Aurillac

Nom du département : Cantal

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Cantal, Aurillac



ASSOCIATION DE LA
BIBLIOTHEQUE CIRCULANTE
DU CANTAL

Rue Paul-Doumer
(Bâtiment des Archives)
Tél. 10.47

AURILLAC, le

17 septembre 62

J'ai l'honneur de vous informer que la
Bibliothèque Circulante passera dans votre commune, le.....
..... pour y échanger votre dépôt de livres, et vous
prie de vouloir bien faire rentrer tous les livres de la Bi-
bliothèque pour cette date.

Pour nous permettre de constituer le nouveau dé-
pôt selon votre convenance vous pouvez nous envoyer, dès main-
tenant, vos suggestions.

La Bibliothécaire
Secrétaire de l'ASSOCIATION,

A. ROYER

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRÉT
DU CANTALRue du 139^e Régiment d'Infanterie
(Bâtiment des Archives)
AURILLAC

Aurillac, le 8 Mars 1963

Monsieur,

La Direction des Bibliothèques de France vient de créer une Bibliothèque Centrale de Prêt dans notre département dont les moyens financiers plus étendus vont permettre de relayer l'activité culturelle en milieu rural entreprise par la Bibliothèque Circulante.

Cette Bibliothèque Centrale de Prêt est assistée d'un Comité Consultatif composé de membres de droit et de membres élus, parmi ceux-ci, quatre représentants des dépositaires.

Afin de procéder à l'élection de ces membres, nous joignons à cette lettre une liste de dépositaires membres de l'actuel Conseil d'Administration de la Bibliothèque Circulante qui se maintient sous forme d'"Association des Amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt", de façon que les membres du Comité Consultatif soient également représentés à l'Association.

Vous voudrez bien retourner cette liste sous double enveloppe, pour le 20 Mars, en ne laissant figurer que les quatre noms que vous désireriez voir au Comité Consultatif.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Bibliothécaire,
Directrice de la Bibliothèque
Centrale de Prêt :

A. ROYER

Fait le 11-3-1963